



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 26–30 juin 2023

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 12 mai 2023

WFP/EB.A/2023/6-G/1/Add.1

Original: anglais

Ressources, questions financières et budgétaires

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des carburants

Contexte

1. La direction accueille favorablement les recommandations figurant dans le rapport de l'Auditeur externe sur l'audit de performance consacré à la gestion des carburants¹.
2. En 2022, l'Auditeur externe a mené deux audits de performance consacrés à la gestion des carburants et aux services d'appui, qui ont porté sur la bonne application des principes d'économie, d'efficacité et d'efficacités. Ces audits ont été conduits dans le respect des Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et comme le prévoient le Règlement financier du PAM et son annexe. Chaque thème a fait l'objet d'un rapport d'audit distinct. Le présent document contient uniquement les réponses de la direction aux recommandations formulées dans le rapport d'audit sur la gestion des carburants.
3. Dans le cadre de l'audit externe de la gestion des carburants, des visites d'audit ont été effectuées au Siège du PAM entre le 11 et le 20 octobre 2022, ainsi que dans le Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale, le Bureau régional pour l'Afrique australe et les Bureaux du PAM en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Malawi, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe, entre le 7 et le 17 février 2023, et entre août 2022 et janvier 2023.
4. En outre, l'Auditeur externe a demandé aux Bureaux du PAM en Algérie, au Congo, dans l'État de Palestine, au Lesotho, en Libye, à Madagascar, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo, en République islamique d'Iran et au Yémen de fournir des informations sur la façon dont ils géraient les carburants.

¹ "Rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des carburants" (WFP/EB.A/2023/6-G/1).

Coordonnateurs responsables:

Mme S. Adam
Directrice
Division des services de gestion
courriel: sara.adam@wfp.org

M. A. Marianelli
Directeur
Division des opérations liées à la chaîne
d'approvisionnement
courriel: alex.marianelli@wfp.org

5. La direction note avec satisfaction qu'un grand nombre des questions soulevées lors de l'audit et dans les recommandations en résultant relatives à la gestion des carburants, à la qualité des données incluses dans le système de gestion du parc automobile (FMS), à la consommation de carburant et à l'établissement de rapports, y compris pour ce qui est de la comptabilisation des carburants et de leur inscription à l'actif, l'aideront à assurer une gestion des carburants alliant économie, efficacité et efficacité.
6. La direction prend acte de la recommandation préconisant de prolonger les accords à long terme au lieu de lancer de nouveaux appels d'offres. Le PAM a pour pratique courante de prolonger ces accords après s'être entendu avec les fournisseurs concernés au sujet de la durée de la prolongation et du tarif à pratiquer.
7. La direction accepte également les recommandations de l'Auditeur externe concernant les sources d'énergie renouvelable du PAM et se félicite qu'il ait pris acte du fait que dans sa politique environnementale² le PAM s'engage à passer des combustibles fossiles à des sources d'énergie propre et renouvelable, comme l'énergie éolienne et solaire.
8. La direction remercie l'Auditeur externe de la démarche constructive qu'il a adoptée pour conduire l'audit et de lui avoir communiqué promptement son projet de rapport, lui donnant ainsi la possibilité d'exposer plus clairement son point de vue sur certaines recommandations.
9. La direction s'efforcera de donner suite aux recommandations formulées à l'issue de l'audit dans les délais impartis, en veillant à ce que des procédures soient en place pour permettre un suivi systématique et rigoureux.
10. Le tableau ci-après présente les réponses de la direction aux recommandations issues de l'audit, à savoir les mesures à prendre pour donner suite aux recommandations et les échéances correspondantes.

Projet de décision*

Le Conseil prend note du document intitulé "Réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des carburants" (WFP/EB.A/2023/6-G/1/Add.1).

² "Politique environnementale" (WFP/EB.1/2017/4-B/Rev.1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

RÉPONSE DE LA DIRECTION DU PAM AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LA GESTION DES CARBURANTS			
Recommandations de l'Auditeur externe	Entités responsables	Réponse de la direction du PAM	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM d'évaluer la durée de validité des accords à long terme pour l'approvisionnement en carburants d'aviation et d'envisager d'utiliser l'option permettant de prolonger ces accords au lieu de lancer un nouvel appel d'offres.</p>	<p>Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>L'évaluation de la durée des contrats est en cours et sera achevée d'ici à décembre 2023.</p> <p>Dans la mesure du possible, il est plus adapté de prolonger les accords à long terme que de lancer de nouveaux appels d'offres. Toutefois, ces prolongations nécessitent que le PAM et ses fournisseurs le décident d'un commun accord. Il a déjà été donné suite à la seconde partie de la recommandation, qui est donc considérée comme classée.</p>	<p>31 décembre 2023</p>
<p>Recommandation 2</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM de rechercher les moyens d'attirer un plus grand nombre de fournisseurs de carburants d'aviation, par exemple en accédant au marché avec d'autres entités des Nations Unies ou en constituant des lots adaptés qui permettent de couvrir le plus grand nombre possible d'aérodromes requis.</p>	<p>Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>L'année 2022 a été une année exceptionnelle, où les effets du confinement mondial lié à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 et du conflit en Ukraine se sont lourdement répercutés sur les coûts des carburants, des produits alimentaires et du transport. La plupart des fournisseurs de carburants avaient déjà demandé que les accords en cours soient revus avant que les contrats n'arrivent à échéance. D'autres ont exprimé la crainte de ne pas avoir la capacité de maintenir les prix contractuels. Compte tenu des fluctuations du marché, il devenait très difficile de prévoir les coûts et de maintenir des offres sur des périodes prolongées. Dans ce contexte, le PAM n'a pas eu d'autre choix que de lancer un nouvel appel d'offres.</p> <p>En 2022, dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies et de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, le PAM a entamé des discussions avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour entamer une collaboration dans le domaine de l'achat de kérosène Jet A-1, car le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est la seule autre entité des Nations Unies qui achète de grandes quantités de ce type de carburant. Fin 2022, le PAM a lancé le premier appel d'offres indiquant des volumes et des sites communiqués par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.</p> <p>Les besoins opérationnels sont certes souvent différents, mais les possibilités de regrouper les volumes sur certains sites et d'utiliser des infrastructures communes sont à l'étude. L'appel d'offres en cours prévoit déjà une approche par lots – qui consiste à préciser le site et le type de services requis selon le site considéré – pour faire en sorte que le PAM sélectionne les fournisseurs les plus appropriés en fonction des caractéristiques des services requis.</p>	<p>Recommandation appliquée</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION DU PAM AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LA GESTION DES CARBURANTS			
Recommandations de l'Auditeur externe	Entités responsables	Réponse de la direction du PAM	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 3</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM de s'assurer qu'un accord à long terme pour l'approvisionnement en carburants d'aviation a été signé avant de commander du carburant dans le cadre de cet accord.</p>	<p>Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Il est effectivement d'usage de ne passer des commandes de carburant que dans le cadre d'accords à long terme dûment signés. Il convient toutefois de noter que les accords à long terme ne sont pas contraignants et qu'un bon de commande est nécessaire pour que s'établisse un engagement juridiquement contraignant entre le PAM et un fournisseur de carburants. Or, pour garantir la continuité des opérations dans des cas exceptionnels, la direction de la Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement a approuvé le recours au cas par cas à des fournisseurs déjà sollicités par le passé. En 2022, en raison de circonstances tout à fait particulières, elle a autorisé à titre exceptionnel par trois fois l'achat de carburants dans le cadre de contrats à long terme non signés. À chaque fois, un bon de commande a été émis pour valider la transaction.</p>	<p>Recommandation appliquée</p>
<p>Recommandation 4</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM d'examiner et d'actualiser le registre des fournisseurs au moins une fois par an.</p>	<p>Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La direction prend note de cette recommandation et y donnera suite à la condition que le projet d'examen de la gestion des fournisseurs soit financé et que les solutions numériques nécessaires soient en place. Les informations détaillées figurant dans le registre seront mises à jour d'ici à décembre 2023. Pendant ce temps, le contrôle manuel du registre continuera.</p>	<p>31 décembre 2023</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION DU PAM AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LA GESTION DES CARBURANTS			
Recommandations de l'Auditeur externe	Entités responsables	Réponse de la direction du PAM	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 5</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM de surveiller la façon dont les bureaux de pays et les bureaux régionaux gèrent l'approvisionnement en carburants de leurs véhicules, de rechercher les raisons pour lesquelles les accords à long terme sont en nombre insuffisant et de soutenir les bureaux en leur communiquant les meilleures pratiques en vigueur.</p>	Division des services de gestion	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La direction reconnaît qu'il importe d'élaborer des directives s'appliquant à toutes les divisions, qui établissent les procédures et les responsabilités des différentes unités administratives des bureaux de pays pour veiller à ce que la gestion des carburants (achat et approvisionnement) destinés aux différents véhicules (y compris les camions et les véhicules blindés) soit efficace et efficiente. De plus, la liste de vérification qu'utilisent le Siège et les bureaux régionaux à des fins de supervision sera modifiée pour y faire figurer des questions visant à déterminer les contrôles dont la gestion des carburants devrait faire l'objet, y compris les meilleures pratiques que les différents bureaux du PAM devraient adopter. La Division des services de gestion élaborera également des supports de formation sur la gestion des carburants, en coordination avec les unités compétentes au Siège, en vue de proposer des formations exhaustives aux employés concernés.</p> <p>Dans le même temps, la direction dressera l'inventaire des accords à long terme dans tous les bureaux du PAM, afin de comprendre pourquoi ces accords ne sont pas systématiquement utilisés pour l'achat des carburants pour véhicules. En outre, les critères d'évaluation de la gestion des carburants actuellement employés dans le cadre de l'optimisation des parcs de véhicules seront affinés en mettant davantage l'accent sur les stratégies de gestion des carburants et sur la gestion des contrats d'approvisionnement au niveau des bureaux de pays.</p>	30 juin 2024
<p>Recommandation 6</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM de réduire le recours aux paiements en espèces lors de l'achat de carburants pour véhicules.</p>	Division des services de gestion	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Les bureaux de pays du PAM sont chargés d'assurer le suivi de toutes les activités d'approvisionnement en carburants, de les gérer et de les contrôler, mais la direction se penchera sur les achats réalisés en espèces (dans les bureaux pour lesquels l'Auditeur externe a examiné l'approvisionnement en carburants) et déterminera ce qui les a motivés. Selon les explications données et la fréquence de la pratique, des directives adaptées seront formulées pour veiller à ce que les achats ne soient faits en espèces qu'en cas de stricte nécessité.</p>	31 décembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION DU PAM AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LA GESTION DES CARBURANTS			
Recommandations de l'Auditeur externe	Entités responsables	Réponse de la direction du PAM	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 7</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM de suivre de près la mise en service de l'application de gestion des carburants et d'évaluer les effets de son utilisation sur la qualité des données incluses dans le système de gestion du parc automobile.</p>	Division des services de gestion	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La direction définira des critères et une méthode d'évaluation pour mesurer les effets de l'utilisation de l'application de gestion des carburants sur la qualité, l'exhaustivité, l'exactitude et l'actualité des données.</p>	31 mars 2024
<p>Recommandation 8</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM de rechercher d'autres moyens d'améliorer la qualité des données incluses dans le système de gestion du parc automobile, par exemple en automatisant les transferts en provenance des bases de données des fournisseurs ou en téléchargeant les rapports de données.</p>	Division des services de gestion; Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La direction est résolue à améliorer la qualité des données incluses dans le système FMS en mettant en service l'application de gestion des carburants et en réduisant ainsi la saisie manuelle de données. Elle étudiera les moyens d'obtenir des fournisseurs de carburants des données qui pourraient être utilisées pour procéder aux rapprochements.</p> <p>L'Unité mondiale chargée du parc de véhicules du PAM s'emploie sans relâche à faciliter la saisie automatique de données, grâce notamment au développement de l'application de gestion des carburants et de l'application de gestion des déplacements. S'agissant d'automatiser les transferts de données provenant des fournisseurs de carburants, l'Unité prévoit des difficultés du fait que chaque saisie de données sur les carburants dans FMS nécessite de relever le compteur kilométrique. En effet, pour calculer la consommation d'un véhicule en carburant (en kilomètres par litre), il faut disposer d'informations indiquées par le compteur au moment de l'approvisionnement en carburant. Or la base de données numérique concernant les fournisseurs ne contient pas ce type d'informations, et le transfert des données qui y figurent n'est donc pas envisageable. Toutefois, les données émanant des fournisseurs peuvent être utilisées pour procéder au rapprochement des données avec FMS (litres achetés/date/numéro de plaque d'immatriculation/coût).</p>	31 mars 2024

RÉPONSE DE LA DIRECTION DU PAM AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LA GESTION DES CARBURANTS			
Recommandations de l'Auditeur externe	Entités responsables	Réponse de la direction du PAM	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 9</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM de réviser le tableau de bord du système de gestion du parc automobile afin de présenter un résumé concis sous forme graphique des principales informations, qui soit facile à comprendre et à analyser, et d'informer les bureaux de pays sur les modifications apportées et sur la façon d'utiliser ce tableau de bord pour la prise de décisions.</p>	<p>Division des services de gestion; Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La direction améliorera la présentation du tableau de bord de FMS afin que les gestionnaires du parc des bureaux de pays disposent d'informations cruciales et d'indicateurs de performance clés. La Division des services de gestion renforcera les capacités dont disposent ces gestionnaires dans les bureaux de pays et les bureaux régionaux en mettant à profit l'analyse des données issues de FMS.</p> <p>Outre le lancement il y a peu, sur la plateforme WeLearn du PAM, d'une formation consacrée au système de gestion du parc automobile destinée aux utilisateurs dudit système et aux référents pour les questions touchant au parc automobile, des procédures opératoires normalisées et des supports de formation seront élaborés dans les domaines de l'analyse des données figurant dans FMS et des rapports sur l'analyse de la consommation de carburant.</p> <p>En ce qui concerne le parc mondial du PAM, les tableaux de bord de FMS comportent des données cruciales pour la gestion des camions (comme le coût de la tonne-kilomètre) qui sont fréquemment consultées par les gestionnaires de parc de véhicules lourds. Le tableau de bord du parc de camions est révisé au début de chaque année. Il a donc été décidé d'utiliser des écrans distincts pour les véhicules légers et les camions sur le site Web de FMS.</p>	<p>31 mars 2024</p> <p>Recommandation appliquée</p>
<p>Recommandation 10</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM d'envisager d'arrêter l'établissement des rapports trimestriels une fois qu'il aura révisé le tableau de bord du système de gestion du parc automobile.</p>	<p>Division des services de gestion; Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La direction mettra au point un tableau de bord interactif plus complet pour remplacer les rapports trimestriels, afin que les responsables des bureaux du PAM sur le terrain disposent de données analytiques plus fines et de qualité. Le nouveau tableau de bord complétera également FMS à l'aide de données tirées du système de localisation des véhicules, pour fournir une vue d'ensemble plus exhaustive de la gestion du parc automobile. Lorsque les améliorations voulues auront été apportées au tableau de bord, les rapports trimestriels ne seront plus établis.</p> <p>S'agissant de l'Unité mondiale chargée du parc de véhicules, la direction continuera d'élaborer des rapports mensuels à l'intention des responsables des bureaux régionaux et des bureaux de pays, comportant des indicateurs de performance clés ainsi que des recommandations adaptées aux opérations du parc automobile des bureaux de pays. En outre, l'Unité est en train de rédiger un rapport annuel sur la rentabilité.</p>	<p>30 juin 2024</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION DU PAM AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LA GESTION DES CARBURANTS			
Recommandations de l'Auditeur externe	Entités responsables	Réponse de la direction du PAM	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 11</p> <p>L'Auditeur externe recommande au Siège de contrôler les suites données aux recommandations issues de ses missions d'optimisation des parcs de véhicules.</p>	Division des services de gestion	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La direction élaborera des procédures systématiques de suivi et d'établissement de rapports pour contrôler les suites données aux missions d'optimisation des parcs de véhicules, en concertation avec les bureaux régionaux.</p>	30 septembre 2023
<p>Recommandation 12</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM de mettre en place une procédure pour comptabiliser les provisions et les contrepassations de charges à payer dans les mêmes comptes que ceux utilisés pour les reports des dépenses effectivement engagées.</p>	Division des finances	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM évaluera plus avant la faisabilité de cette proposition. Il conviendra avant tout de déterminer si les contrôles internes fondés sur les systèmes associés aux solutions existantes pourront être conservés dans le cas où la recommandation de l'Auditeur externe serait appliquée. Si tel était le cas, les charges à payer seraient comptabilisées d'ici à la fin de l'année dans les mêmes comptes que les dépenses effectivement engagées.</p>	31 décembre 2023
<p>Recommandation 13</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM de veiller à ce que les corrections à apporter aux fins de l'établissement des rapports destinés aux donateurs ne soient pas enregistrées au cours d'exercices ultérieurs.</p>	Division des finances	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM renforcera les contrôles pour veiller à ce que toutes les corrections à apporter concernant des transactions financières aux fins de l'établissement des rapports destinés aux donateurs soient détectées rapidement et traitées au cours du même exercice. Si des corrections devaient être apportées après la clôture de l'exercice concerné, elles seraient traitées dans les rapports présentés pour l'exercice suivant, et non au niveau des transactions.</p>	31 décembre 2023
<p>Recommandation 14</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM de porter les stocks de carburants à l'actif pour améliorer les contrôles relatifs à la gestion des carburants.</p>	Division des finances	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La nécessité de porter les carburants à l'actif répond davantage à des besoins opérationnels en matière de gestion des carburants qu'à des exigences liées à la comptabilité ou à l'information financière. Un nouveau modèle de comptabilité est en cours d'élaboration et sa mise en place est prévue pour 2023.</p>	31 décembre 2023
<p>Recommandation 15</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM d'élaborer des directives institutionnelles sur les procédures de comptabilisation des carburants destinés au transport aérien, aux véhicules et aux installations, qui donnent des instructions sur la comptabilisation systématique à l'actif et la gestion de ces carburants.</p>	Division des finances	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Parallèlement à l'élaboration du nouveau modèle de comptabilité pour l'enregistrement des carburants, le PAM élaborera des procédures opératoires et des directives pour veiller à ce que le modèle soit efficacement mis en place dans l'ensemble des bureaux de pays.</p>	31 décembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION DU PAM AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LA GESTION DES CARBURANTS			
Recommandations de l'Auditeur externe	Entités responsables	Réponse de la direction du PAM	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 16</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM de consigner les données sur la production d'énergie de ses systèmes d'énergie solaire et d'en assurer régulièrement le suivi, ainsi que d'analyser les raisons du bas niveau de cette production.</p>	Division des services de gestion	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La direction entreprendra de dresser l'inventaire mondial des systèmes d'énergie solaire et d'améliorer la qualité des données en mettant en service une nouvelle application qui réduira la saisie manuelle des données, et en étudiant d'autres solutions numériques pour automatiser le transfert des données issues des systèmes d'énergie solaire.</p>	31 décembre 2023
<p>Recommandation 17</p> <p>L'Auditeur externe recommande au PAM d'analyser les raisons du bas niveau de production d'énergie de ses systèmes d'énergie solaire et de s'assurer que tous les systèmes sont exploités et entretenus correctement.</p>	Division des services de gestion	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La direction procédera comme suit pour appliquer la recommandation issue de l'audit:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dresser des plans d'intervention et d'entretien pour les systèmes d'énergie solaire installés sur chaque site, en mettant l'accent sur le nettoyage des panneaux solaires en vue d'accroître la production des systèmes d'énergie solaire du PAM. 2. Élaborer des supports de formation et des directives pour aider les bureaux de pays à assurer correctement le fonctionnement et l'entretien des installations. 	<p>30 septembre 2023</p> <p>31 décembre 2023</p>

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FMS système de gestion du parc automobile